

**Une manufacture de laine au Cap St Ignace.**

Nous apprenons avec plaisir que M. E. Méthot, du Cap St Ignace, l'un des fils de feu M. Méthot, commerçant de bois qui a été si avantageusement apprécié pour son esprit d'entreprise, vient d'établir une manufacture de laine où il fabriquera toutes espèces d'étoffes, tweeds, flanelles, couvertures pour lit, etc.

Cette manufacture sera en opération dans quelques jours, et nous aurons encore occasion de donner de nombreux détails sur cette nouvelle entreprise, très avantageuse aux cultivateurs.

Depuis longtemps, on a fait des efforts pour établir une semblable manufacture dans cette partie de notre Province, et les cultivateurs doivent être fiers de voir aujourd'hui ce projet se réaliser. Les comtés de Montmagny et de l'Islet, qui depuis plusieurs années se font remarquer par l'attention toute particulière qu'on porte à l'élevage des moutons, grâce à l'exemple qui en a été donné par M. Eugène Casgrain, devront bénéficier largement de l'avantage qu'ils auront de faire fabriquer à leurs portes toutes espèces d'étoffes. Ce sera donc pour les cultivateurs de ces comtés et des comtés voisins, une raison de plus de travailler à améliorer les laines et régénérer le précieux quadrupède qui nous les donne. Puisse une louable émulation faire chez nous ce que l'on fait si avantageusement dans d'autres pays.

Il est absolument faux de croire que la rigueur de notre climat nuit à l'amélioration des laines et une régénération durable des moutons. M. Eugène Casgrain, qui a fait une étude constante de l'élevage des moutons, et cela depuis nombre d'années, a réussi à créer une race de moutons d'une flexibilité convenable à notre climat, et possédant une laine d'une grande finesse, et cela par des croisements judicieux et raisonnés.

Si la rigueur du climat opère sur un troupeau, il n'opère donc que d'une manière favorable; la nature, en effet, n'a pas pourvu les moutons d'une aussi épaisse toison pour les confiner en pays chauds. Elle semblerait au contraire les avoir formés uniquement pour les climats rigoureux. Aussi a-t-on transporté des troupeaux de moutons d'Espagne et d'Angleterre en Suède, pays beaucoup plus froid que le nôtre. Dans ce dernier pays, les moutons y prospèrent; et cette contrée est devenue, par la beauté de ses laines, l'émule des pays d'où elle avait tiré ses troupeaux.

Les véritables moyens de relever les bêtes à laine sont d'importer et de multiplier les bonnes espèces de béliers, de races choisies.

Les soins à prendre à l'égard des moutons, influent aussi beaucoup sur leur santé et la beauté de leur laine. Ces soins consistent: 1o. A parquer les moutons en plein air, comme on le fait en Angleterre; où on ne les tient à l'étable que lorsque la terre est couverte de neige; encore ne cherche-t-on alors qu'à les mettre à l'abri de l'humidité et nullement du froid, puisque ces étables ne sont que des toits soutenus par des perches; 2o. A tenir les moutons proprement; 3o. A donner aux moutons, surtout en hiver, du sel qui leur est très favorable et les préserve de maladies contagieuses. La quantité

suffisante est une livre de sel en huit jours, pour vingt moutons.

Voilà, après avoir régénéré la race de nos moutons, les moyens de la maintenir bonne et de nous procurer les laines nécessaires pour notre consommation et même pour l'exportation.

On se plaint de ce que la race de nos moutons canadiens s'est considérablement détériorée, et rien de surprenant que ce soit le cas puisque nous ne leur donnons pas les soins qu'ils exigent, soit à l'étable ou dans les pâturages.

La preuve que se sont les soins bien entendus qui maintiennent en bon état les races de moutons, c'est que la France pendant longtemps en possession de fournir de belles laines aux pays de l'Europe, se vit, dans le dernier siècle obligé d'en faire venir de l'étranger, pour alimenter ses manufactures. C'est que le pays voisin, l'Angleterre, avait amélioré ses troupeaux et qu'en France on les avait laissés dégénérer par le manque de soins. Le zèle de quelques hommes éclairés a depuis mis la France au niveau de ses voisins sous ce rapport, et aujourd'hui elle exporte de belle laine.

Il en sera ainsi dans notre pays, si les cultivateurs s'efforcent de seconder les vues de nos sociétés d'agriculture. Les sociétés d'agriculture des comtés de l'Islet, Montmagny, Kamouraska, Témiscouata, Bonaventure, Portneuf et Chicoutimi ont fait de précieuses acquisitions de moutons dans le but d'améliorer nos troupeaux de moutons Canadiens; mais qu'on n'oublie pas que le meilleur moyen d'arriver au succès, c'est le soin à leur donner. Nous conseillons à nos cultivateurs de se procurer "Le petit traité sur l'élevage des moutons, par M. Eugène Casgrain." C'est un bon conseiller qu'on pourrait se procurer au Bureau de la *Gazette des Campagnes*, au prix de 15 centins.

**De l'importance des bonnes graines.**

Quand on veut de bonnes récoltes, et naturellement on doit toujours en vouloir, il ne suffit pas d'avoir des terres de première qualité et des engrais à discrétion, il faut surtout avoir de bonnes semences. Du moment où les reproducteurs végétaux ne valent guère, on a beau les bien loger et les bien nourrir, les produits restent toujours médiocres. C'est comme avec les reproducteurs animaux. Lorsque ceux-ci sont de mauvaise souche, on n'en fait pas des bêtes d'élite en embellissant les écuries et en doublant les rations d'avoine ou de foin. Il s'agit d'abord de se les procurer de race irréprochable, et après cela viennent les bons soins et le bon choix parmi leurs produits. Nos éleveurs d'animaux le savent bien, et nous constatons avec plaisir le progrès qui se poursuit de ce côté. Quant à nos éleveurs de végétaux, c'est différent, ils n'attachent pas aux graines destinées à la multiplication toute l'importance qu'il convient de leur attribuer. Pourvu que la semence ait été convenablement nourrie et paye un peu de mine, ils s'en contentent, et sauf de très rares exceptions, ils ne prennent pas la peine de remonter à l'origine de cette semence; ils ne se demandent pas si elle sort d'une race choisie,